



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerboux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Victor Wiard, Miguel Schelck, Blanche de Pierpont, Joëlle Mbeka, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Rachida Moukhlis, Christine Roisin, Laurent Van Steensel, *Conseillers*.

Séance du 19.05.20

#Objet : Modification budgétaire n°99 pour l'exercice 2019.#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;
Vu le projet de modifications budgétaires n°99 de l'exercice 2019;
Considérant que certaines allocations prévues au budget de l'exercice 2019 doivent être révisées afin de régulariser les dépassements de crédits internes aux codes fonctionnels et économiques;
DECIDE :
- d'approuver les modifications budgétaires n° 99 de l'exercice 2019 telles qu'elles figurent en annexe.

Le Conseil approuve le projet de délibération.
26 votants : 26 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 20 mai 2020

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Jean-François de Le Hoye